

ÉMERGENCE D'UN PROCESSUS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

LE CAS DU MÉJEAN

par J.P. CHASSANY
INRA - EUSR Montpellier

RÉSUMÉ

Le Causse Méjean est un plateau calcaire de 33.000 ha situé sur la bordure sud du Massif central, dont l'altitude varie entre 800 et 1.100 m et où la densité du peuplement ne dépasse pas 1,4.

Au cours des années 1950-1960 il est marqué par la plupart des caractères de la marginalité socio-économique des zones à faible productivité.

Suite à de nombreuses études dès 1970, la région a reçu des équipements publics (eau, route, téléphone) et s'est doté d'un outil moderne de production : élevage du mouton et tourisme. Ainsi un groupe d'éleveurs, issu des couches paysannes moyennes s'est organisé en société rurale locale autonome et dynamique.

En 1975 la recherche initia un diagnostic agro-économique. En 1980, une réflexion méthodologique, à partir d'observations du changement écologique, économique et social, associant les diverses parties prenantes de l'espace MÉJEAN et préparant le transfert des résultats pour une «auto-observation» locale, induit un processus de Recherche-Développement original.

SUMMARY

The «Causse Mejean» is a lime-stoned plateau of 33.000 hectares situated on the southern border of the «Massif central» with an altitude that varies between 800 and 1100 m and where the population density does not exceed the 1.4.

During the years 1950-1960 it is marked by the characteristics of the socio-economic marginality of the low-productive areas.

Following numerous studies from 1970 on, the area has received public equipments (water, roads, telephone). It has acquired a modern tool of production : the sheep-breeding and the tourism. Thus a group of stockbreeders, coming from the rural middle class, has organized itself in a local rural society, that is autonomous and dynamic.

In 1975 the research initiated an agro-economical diagnostic.

In 1980, a methodological reflexion taking into consideration the observation of the ecological, economical and social change, associating the various payees of the Mejean area and preparing the transfer of the results for a local «self-observation», leads to an original Research-Development process.

RESUMEN

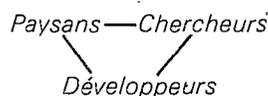
La CAUSSE MÉJEAN es una meseta calcárea de 33.000 ha. situada sobre el borde del Maziso central cuya altitud varía entre 800 et 1000 m. La densidad de población no sobrepasa 1,4.

Durante los años 1959-1960 está zona está marcada por la mayor parte de los caracteres de marginalidad socio-económica propia de las regiones de baja productividad.

Como resultado de numerosos estudios a partir de 1970 la región beneficia de nuevos equipamientos en infraestructura (agua potable, vialidad, teléfono) y se desarrolla una herramienta moderna de producción a través de la ganadería ovina y del turismo. De este modo un grupo de ganaderos salidos de las capas de campesinos medios se organiza dando forma a sociedades rurales locales autónomas y dinámicas.

En 1975 las instituciones de investigación inician el estudio de un diagnóstico socio-económico. En 1980 se realiza una reflexión metodológica a partir de observaciones sobre el cambio ecológico, económico y social, al que se asocian los diferentes protagonistas del espacio MÉJEAN. Esta actividad prepara los materiales para una «auto-observación» local que será la base de un proceso de investigación-desarrollo original.

Les idées de «Recherche-Développement» se répandent dans tous les pays et les expériences se multiplient, les méthodes progressent pour arriver à une adaptation des processus de Recherche-Développement dans le cadre des relations tripartites :



J.P. CHASSANY fait ici le point sur une des premières expériences de Recherche-Développement, conçue comme un observatoire du changement écologique et socio-économique dans une région dite «marginalisée» du Sud de la France.

Les zones dites difficiles ou marginalisées ont fait l'objet de nombreuses études et recherches en France, depuis les années 1960. En effet, après un exode rural intense, souhaité, encouragé par les responsables de l'agriculture et du Plan, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la désertification qui s'en est suivie a sans doute posé question à la collectivité nationale, soit que cette désertification ait véritablement inquiété, soit que l'on ait pensé à des utilisations alternatives de ces espaces qui pourraient être source de nouveaux profits pour des investisseurs éventuels.

C'est ainsi que la Délégation Générale à la Recherche Scientifique, entre autres, a suscité des recherches relativement nombreuses, surtout à partir des années 1968. Il s'agissait d'avoir une meilleure connaissance écologique

de ces régions : étude de la faune, de la flore et des différents paramètres du milieu. Ces incitations correspondaient à la montée d'un courant écologique assez fort et prenaient bien la suite des visées «forestières» et/ou «touristiques» que les responsables du Développement avaient formulées plus ou moins maladroitement dans une période antérieure.

Progressivement et plus nettement à partir des années 1970, ces recherches adoptaient une approche plus globale en essayant de regrouper diverses disciplines dont les Sciences Sociales, dans l'analyse de divers cas de zones marginalisées.

Parallèlement, des recherches de type expérimental sur la dynamique des pelouses de moyennes montagnes méditerranéennes sèches sont engagées essentiellement par le

Centre d'Études Phyto-Écologique du CNRS* à Montpellier et par l'INRA* au Domaine de la Fage. Sans qu'il y ait de véritables relations organiques entre-elles du moins à l'origine, ces recherches s'inscrivent dans la même problématique pluridisciplinaire d'accumulation de connaissance sur l'évolution de milieux difficiles. Malgré l'absence de ces liaisons organiques, certains chercheurs participent aux différents programmes et assurent en quelque sorte la diffusion des idées.

La notion de Recherche-Développement ne peut certainement pas s'appliquer à l'ensemble de ces travaux : en effet, l'analyse des mécanismes de l'évolution d'une région, pour le compte de la Société Englobante, par des chercheurs qui n'étaient pas au départ impliqués dans ce développement n'a pas toujours aboutie à un véritable dialogue entre les chercheurs et les acteurs économiques locaux. D'ailleurs, ce n'était pas le but poursuivi : le chercheur, surtout en sciences sociales doit essayer de conserver sa neutralité pour être en mesure de produire une analyse critique. D'autre part, dans les contrats passés avec la DGRST*, le «retour» de l'analyse n'est pas prévue, bien que cette confrontation soit particulièrement utile pour relever les éventuelles erreurs. De fait, il n'a tenu qu'au comportement des équipes qui se sont formées, ainsi qu'à l'accord des antagonistes des chercheurs, c'est-à-dire des acteurs sociaux locaux, pour qu'ait lieu, dans certains cas, cette confrontation.

C'est un de ces cas que nous proposons d'analyser dans ce qui suit : le Causse Méjean a fait l'objet comme nous le verrons de nombreuses actions d'études, de recherches et de développement. Progressivement, le dialogue entre chercheurs, acteurs sociaux et développeurs s'est instauré et il semble qu'il se poursuive actuellement de manière naturelle bien que non institutionnalisée. Nous voudrions donc rendre compte, dans ce texte, de l'émergence d'un processus de Recherche-Développement original.

Après avoir décrit rapidement le contexte écologique et social dans lequel se sont développées ces recherches, c'est par une description chronologique des recherches et surtout de leurs enchaînements que nous essaierons de mettre en lumière cette émergence.

Ce texte fait référence à un certain nombre de publications dans lesquelles sont explicitées certaines des analyses auxquelles on s'est reporté et dont on trouvera mention dans la bibliographie.

I — QUELQUES DONNÉES SUR LE CAUSSE MÉJEAN

Le Causse Méjean est un plateau karstique d'allure step-pique de 330 km², situé au sud de la Lozère à une altitude moyenne de 800 à 1 000 m : il renferme en son sein l'Aven Armand et il est bordé par les célèbres Gorges du Tarn, profonds canons donnant à cette puissante masse calcaire et dolomitique, l'aspect d'une île insérée dans un ensemble montagneux plus vaste encore (Grands Causses et Cévennes). Seul le col de Perjuret, tel un cordon ombilical, assure une liaison avec le Massif de l'Aigoual riche en sources et permet d'amener l'eau par gravité sur ce plateau calcaire et relativement aride, jusque dans les moindres écarts habités.

Le paysage présente deux aspects nettement tranchés. Une zone située dans la partie ouest est couverte de pins plus ou moins épars (Causse boisé) : l'altitude moyenne varie de 850 à 950 m. Le relief y est un peu plus chahuté qu'ailleurs. A l'est, s'étendent de vastes espaces nus où la pelouse présente une herbe rase et maigre : le Causse nu recouvre un peu moins des 2/3 de la superficie. Des raisons écologiques et surtout historiques permettent d'expliquer en partie cette différenciation. L'altitude moyenne y est supérieure (environ 1 000 m).

Sur ces deux zones, le pourcentage des terres labourables dans les conditions techniques actuelles, en tenant compte de certaines actions d'aménagement, représente environ 10,5 % de la superficie totale du plateau. Le reste est constitué de parcours de nature variable, le *salvus* au sens où l'entend G. BERTRAND (*«Ensemble des terrains qui ne sont pas régulièrement cultivés et qui n'ont pas de couvert forestier continu et fermé»*). Cependant, il faut relever l'existence de la «plaine» où la proportion de terres labourables s'élève fortement.

Le climat est de type méditerranéen avec une forte sécheresse d'été, un automne pluvieux où l'herbe pousse bien, un hiver relativement rigoureux, surtout sur le Causse nu et un printemps également assez pluvieux. L'altitude accroît dans chacune des zones la rigueur de ce climat.

La population actuelle du Méjean ne dépasse pas 500 habitants, ce qui donne une des densités les plus faibles de France : 1,4 au km². Néanmoins, cette population est relativement bien répartie sur l'ensemble du territoire avec un habitat dispersé, résultant de l'implantation primitive des villas romaines et correspondant assez bien à des finages rassemblant des ressources naturelles diversifiées. Ceci n'empêche pas l'existence de villages et de hameaux dont certains ne sont occupés que par une famille d'agriculteurs. Au total en 1975, sur 75 agriculteurs, 35 vivent en ferme isolée.

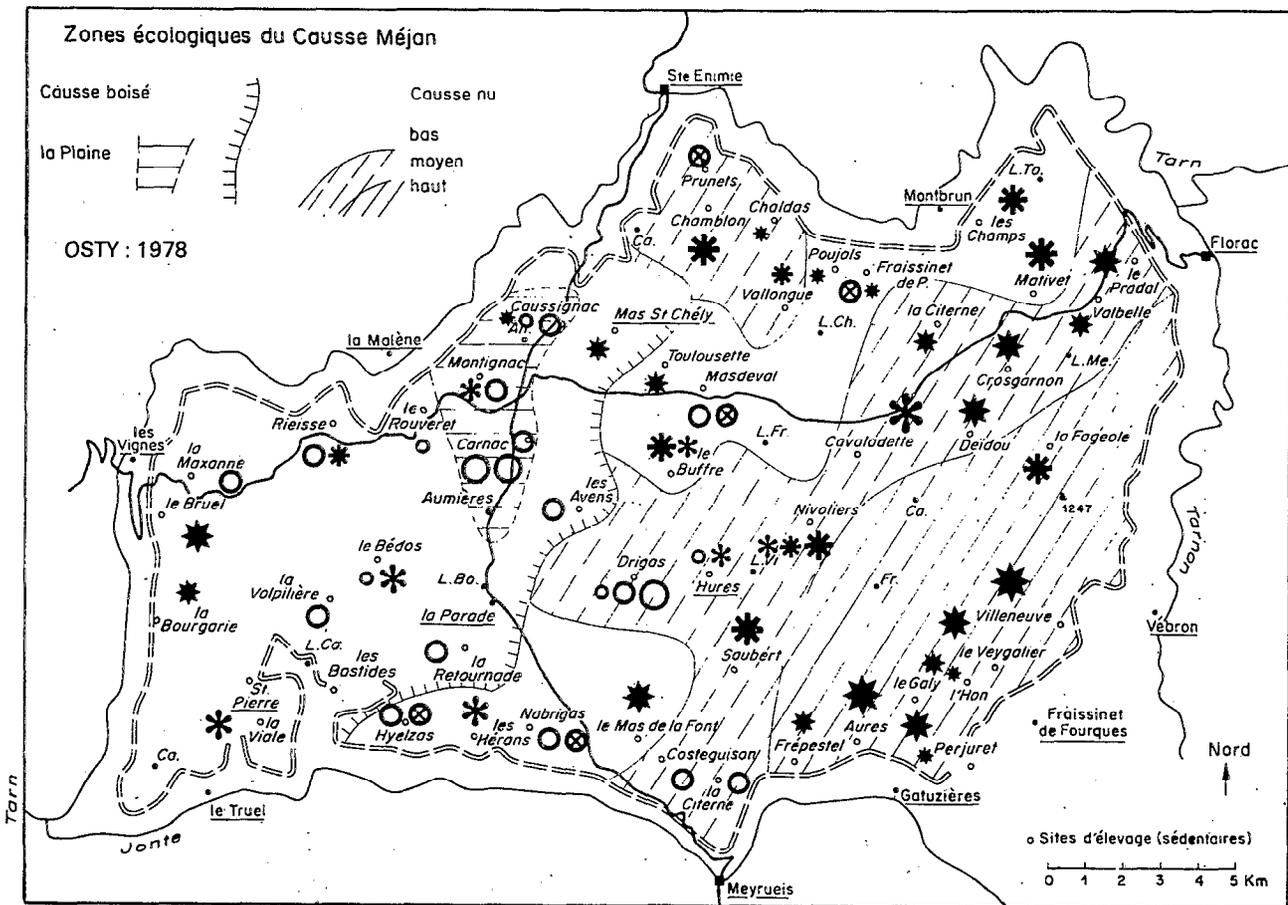
L'activité agricole dominante est représentée par l'élevage du mouton, seul capable de valoriser l'herbe rase des parcours. Un tiers des exploitations sont des élevages laitiers. La production de lait pour Roquefort exige une alimentation hivernale de bonne qualité et donc stockable. Les deux tiers sont des élevages «viande» avec selon les cas, production d'agneaux gris, élevés derrière la mère sur parcours et prairies, ou d'agneaux de bergerie nécessitant, de ce fait, une alimentation produite sur les terres cultivables ou même achetée à l'extérieur comme pour les élevages laitiers.

Une évolution historique spécifique.

Le processus qui a conduit le Causse Méjean à la situation que nous observons actuellement est très comparable à ce qui s'est passé dans d'autres régions de montagne. La Révolution Industrielle a précipité le passage d'un système agro-pastoral à dominante vivrière, accompagné d'activités de tissage au niveau de chaque famille, à un système agrosylvo-pastoral davantage inséré dans les échanges marchands. Les activités de tissage se sont d'abord regroupées dans les vallées, le revenu qu'elles procuraient échappant ainsi à la plupart des familles. Puis cette petite industrie textile elle-même, n'a pu résister à la concurrence des autres régions mieux équipées en moyens de communication. Enfin, les crises économiques induites par la Révolution Industrielle ou bien par quelque autre catastrophe (invasion du phylloxéra...) n'ont pas permis le délestage continu de la population en surnombre. La surcharge du plateau semble être à son maximum vers les années 1880-1890.

Cependant on peut dire que dans une certaine mesure, les étapes suivies tout au long de ce processus de marginalisation sont relativement spécifiques du Méjean. Par

* C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique.
* I.N.R.A. : Institut National de la Recherche Agronomique.
* D.G.R.S.T. : Délégation Régionale de la Recherche Scientifique et Technique.



Effectifs de brebis	Elevages de traite		Elevages à viande		
	avec élevage	agn. de bergerie	agn. de berg. et agn. gris	agn. gris	
40 à 120	○			*	*
120 à 240	○	⊗	*	*	*
240 à 360	○		*	*	*
plus de 360			*	*	*

— le Causse boisé désigne sans ambiguïté la moitié ouest du Causse, dont la plaine fait d'ailleurs partie. Rigueur de l'hiver et qualité de l'herbe varient, mais le couvert ligneux est retenu comme facteur primordial : malgré son rôle d'abri, son extension est un souci général pour les éleveurs ; les différences d'altitude, d'exposition sont généralement estimées secondes par rapport à la moindre qualité globale des parcours.

— le Causse nu est séparé en 3 étages sur la base du relief, qui apparaît rassembler les traits discriminants essentiels. Le haut est nettement individualisé, au sud-est, par la sévérité de l'hiver et la qualité de l'herbe. Une zone moyenne se situe aux alentours de 950 m d'altitude, avec, dans l'ensemble, des parcours de meilleure qualité que le bas du Causse nu, exception faite du sud, autour de l'Aven Armand.

exemple, la présence d'industriels actifs à Roquefort a induit une transition vers des outils de production apparemment bien adaptés à l'environnement économique général, et ce, des années 1895 à 1945. La construction des premières routes autour du Méjean n'y est pas étrangère : la période laitière qui a suivi a sans aucun doute ralenti l'exode rural.

Malgré tout, le Méjean a connu une lente décadence depuis les années 1880 et la période de crise des années 1950 où l'on a craint le pire, c'est-à-dire l'abandon total des exploitations agricoles au profit d'une autre forme d'utilisation de l'espace, la forêt, marque encore très fortement les

esprits. De fait, ce plateau répond bien à l'ensemble des critères de la marginalité socio-économique au moins jusque dans un passé récent.

Néanmoins, l'existence d'un petit noyau de jeunes formés à la JAC* puis au CDJA* a permis à l'État de réaliser en quelque sorte une expérience originale de redéploiement social et économique qui ne soit pas synonyme de dévitalisation et qui s'appuie sur une activité d'élevage menée dans des conditions écologiques difficiles.

En somme depuis quarante ans la population a diminué de moitié et contrairement à la période antérieure où la vie sociale dépendait des vallées où se trouvaient la plupart des chefs-lieux de communes et où le pouvoir et par conséquent les propriétaires des grands domaines étaient situés dans le bas pays, jusqu'à Montpellier, une véritable société rurale locale s'est constituée sur le plateau, affirmant de manière significative son autonomie par rapport aux vallées, reprenant en grande partie possession de son espace

* J.A.C. : Jeunesse Agricole Chrétienne.
* C.D.J.A. : Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs.

grâce à l'aide des Pouvoirs Publics.

Les labours ont continué à diminuer au cours de cette même période, surtout lorsque la mécanisation a fait son apparition. Simultanément, le territoire, à l'exception des boisements sur quelques anciens grands domaines, est utilisé pour l'élevage ovin, mais il n'intéresse plus seulement les Causseards. En tant que réserve d'espace et d'accueil ou même source de nouveaux profits liés à la rente touristique ou forestière, sait-on jamais, le Méjean voit croître le nombre d'acteurs économiques et sociaux concernés plus ou moins directement par son existence et sa dynamique. Les chercheurs également, quelles que soient leurs dénégations, se sont trouvés projetés sur la scène du Causse Méjean.

II — ÉTUDES, DÉVELOPPEMENT, RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT-ESSAI DE CHRONIQUE DANS LE CAS DU MÉJEAN

On peut distinguer trois phases dans le processus d'émergence de ce que l'on pourrait appeler une Recherche-Développement. Précisons dès le départ qu'il n'est pas question d'en faire un modèle. En outre, une des phases, sans être totalement fortuite, celle de la Recherche n'a pu se dérouler que parce qu'une équipe pluridisciplinaire a choisi cette zone comme support concret à ses travaux. Nous verrons plus loin comment s'est effectué ce choix.

A — UNE PHASE D'ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT 1959-1974.

La période laitière n'a pas réussi à stopper la disparition des petites exploitations. Cette disparition permettra le renforcement de quelques élevages moyens. Néanmoins, la crise agricole et l'abandon seront tels que les grands domaines eux-mêmes seront touchés. En effet, le sous-équipement du plateau est impressionnant : pas de route goudronnée, sauf la liaison Meyrueis-Ste Enimie, pas de téléphone et très souvent pas d'électricité.

Le plus grave c'est l'absence d'approvisionnement moderne en eau : les citernes permettent de stocker l'eau domestique, quelques lavognes sont utilisées par les troupeaux en été. Mais dès qu'il y a sécheresse estivale prolongée, il faut descendre dans la vallée pour abreuver le troupeau. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les conditions de vie par rapport à celles qui prévalent dans le reste du pays, deviennent insupportables. Le processus de désertification s'accroît.

A cette époque, les responsables locaux, la technocratie parisienne, dont certains Lozériens de Paris proposent comme solution à cette désertification le reboisement d'une part, le développement touristique d'autre part. Éventuellement on pense à une forte extensification des systèmes de production pour ceux qui persistent à rester. Ainsi, des domaines entiers seront vendus à une société papetière normande qui les reboisera. Au total mille cinq cents hectares seront prélevés sur le territoire agricole. Seul un éleveur, reboisera une petite partie de ses terres.

Mais c'est véritablement à partir de 1959 que les choses vont évoluer différemment : un investisseur tente une expérience d'élevage «viande-extensif» sur le domaine de Cavaladette et du Temple : il en devient le fermier et n'hésite pas à installer un personnel salarié (régisseur, berger, ouvrier agricole) pour conduire son troupeau de 500 à 600 têtes «tout venant» sur 1000 ha. Les techniciens de la Chambre d'Agriculture qui ont reçu carte blanche de la part du nouveau fermier vont être marqués un temps par cette expérience et les premiers travaux envisagés sur le plateau s'en n'inspireront : mise en place de grandes unités d'éle-

vage (on lance le chiffre de 1000 mères), installation de bâtiments d'élevage ultra légers qui se révèlent par la suite insuffisants, limitation maximum des charges de gardiennage...

L'expérience fait impression. Elle est suivie de manière critique par les Causseards qui ont une conception différente de la constitution d'un troupeau, de son degré d'homogénéité, de son mode de conduite... De cette période date un début de prise de conscience.

Du côté de l'État s'amorcent également des préoccupations nouvelles quant aux zones difficiles. En 1962, la Lozère est classée «zone spéciale d'action rurale» et une enquête socio-économique communale exhaustive est réalisée en Lozère, sous l'impulsion du Ministre de l'Agriculture de l'époque Edgar Pisani.

Dans ces communes une enquête des exploitations, au quart, est menée par la CINAM* à qui le Génie Rural de l'époque avait confié les travaux. Les résultats de cette enquête ont contribué à justifier la création en 1963 d'une SAFER[®] départementale, totalement indépendante du Languedoc-Roussillon et qui s'appuiera pour les travaux d'amélioration foncière sur une Association Syndicale pour les Travaux d'Aménagement Foncier (ASTAF), ainsi que sur une Société d'Intérêt Collectif pour l'Amélioration des Terres Agricoles en Lozère (SICATAL), dotée du matériel adéquat.

Toujours en 1963, sont mis en place un Groupement de vulgarisation Agricole (GVA) dépendant de la Chambre d'Agriculture, organisme professionnel, ainsi qu'un Foyer de Progrès Agricoles (FPA) à Ste Enimie, relevant de la Direction des Services Agricoles, antenne départementale du Ministère de l'Agriculture.

L'aménagement global ne fait pas encore l'objet d'une réflexion collective et c'est surtout l'affaire des élus, cependant que le GVA s'oriente vers la vulgarisation de céréales et un suivi des troupeaux par un technicien ovin de grande compétence.

Le technicien du GVA restera en place jusqu'en 1978 et l'entente restera parfaite entre la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) et la Chambre d'Agriculture, ce qui a constitué un atout important pour le Méjean.

A partir de 1965, sur des reliquats de crédits de 1964 (forte sécheresse et année préélectorale...) l'eau courante et la route arrivent partout et le téléphone est très largement installé. C'est l'effet d'une intervention tardive mais importante et relativement coordonnée des Pouvoirs Publics.

Néanmoins, durant cette période, l'effort de la collectivité a été du même ordre de grandeur pour les reboisements et pour l'amenée de l'eau : 3.500.000 FF pour le Fonds Forestier National et une somme identique pour la mise en place des conduites d'eau. C'est dire assez les hésitations de la politique de développement des zones difficiles, à cette époque.

Cependant, sur le plan forestier et agricole, se mettent en place des ensembles de terres agricoles comprenant 10 à 15 % de surfaces cultivables et mécanisables, le reste étant en parcours de qualité diverse.

Certes, toutes les exploitations n'ont pas la même taille.

* S.A.F.E.R. : Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural. Généralement il en existe une par région de programme.

* C.I.N.A.M. : Compagnie d'Études Industrielles et d'Aménagement du Territoire.

En 1975, il y aura encore un ou deux élevages de 20 à 30 mères et 30 à 40 ha de superficie en comptant les sectionnaux.

Les exploitations de taille moyenne vont pouvoir s'agrandir par rachat direct des terres vacantes ou par l'intermédiaire de la SAFER qui aménagera et redistribuera environ 2500 ha dont 130 ha de friches remises en culture, entre une dizaine d'exploitations. La mécanisation commence, facilitée par un relief assez doux.

Dès 1962, des aménagements sylvo-pastoraux sont réalisés, des clôtures, fournies à titre de subvention par les Services Agricoles, sont installées. Dans un premier temps, elles libéreront les éleveurs de la garde du troupeaux le dimanche. Le problème d'une meilleure gestion des parcours ne sera posé que plus tard.

La réanimation du Causse sera poursuivie par la création par l'État d'un secteur d'Aménagement Rural (SAR) de la vallée du Haut Tarn en 1970. Cette création avait été précédée par des études monographiques communales, notamment sur Hures dans le cadre du CRESA (1).

L'étude qui a suivi la mise en place du SAR est alors très rapidement menée en étroite collaboration avec le GVA et les éleveurs. En 1972, les premières réalisations voient le jour. Les équipements non encore terminés sont achevés. La modernisation des exploitations et la reconversion à la viande vont bénéficier d'aides accrues : les cours soutenus du mouton et la création de la SICA Montagne vont, semble-t-il, permettre de diminuer les contraintes de travail tout en maintenant un bon niveau de revenu. Les premières bergeries neuves subventionnées à 50 % voient le jour.

En tout état de cause, cette participation des Causse-nards à une étude qui les concernait directement est une étape importante dans la formulation officialisée de leurs propres problèmes de développement du moment.

Pour compléter le tableau de cette phase d'études et développement agricole, il faut dire que l'ADASEA* et la SAFER avaient une bonne connaissance du renouvellement à terme des exploitations par le biais des indemnités viagères de départ. Une analyse socio-économique réalisée en 1968 sur vingt élevages du Méjean complétait aussi les informations disponibles.

Simultanément en 1970, le Parc National des Cévennes est créé. Il englobe dans son noyau central près de la moitié sud-est du plateau et dans sa zone périphérique le reste. Les problèmes touristiques vont se poser dans des conditions nouvelles et les Causse-nards sentent bien que leur espace risque d'être un enjeu important de ce point de vue. Ils ne souhaitent pas être étrangers aux décisions qui pourraient être prises. L'expérience de l'exploitation de l'Aven Armand (170 000 visiteurs par an) à laquelle ils avaient refusé de participer dans les années 1920 a porté ses fruits. Ils décident de créer une Association pour l'accueil et le tourisme : «le Méjean». Ses liens avec le GVA sont nombreux et elle aura toujours pour préoccupation le développement prioritaire de l'élevage du mouton, base concrète, support d'une société et d'une culture locale originales : la survie du Méjean en tant qu'entité écologique, économique, sociale et culturelle semble à ce prix.

L'offre de terres à bas prix se maintenant sans qu'aucune autre affectation de l'espace ne fasse l'objet d'une offre massive, un outil de production moderne et efficace a pu se

constituer. Les éleveurs issus de couches moyennes et les célibataires détenteurs de grands domaines adoptent la même attitude par rapport à la modernisation des élevages. La base économique devenant dans ces conditions rapidement prospère, l'Association constituera alors un remarquable instrument d'animation de la vie locale. Seul le pari sur l'installation des jeunes est fortement aléatoire.

Si la période de «réanimation» du Méjean apparaît complexe, il semble intéressant de souligner l'importance des études et enquêtes réalisées dans le cadre départemental mais aussi et surtout sur la zone concernée du plateau du Méjean. Doit-on en déduire que dans le contexte moderne, toute restructuration dans tous les sens du terme (social, économique, écologique), restructuration privilégiant l'émergence de forces sociales locales, pour réussir, doit s'accompagner d'un effort d'investissement non négligeable en termes d'analyse collective de la situation du moment ? L'exemple du Méjean tendrait à le prouver, la seule question étant de savoir comment le généraliser à l'ensemble des zones en difficulté.

B — UNE PHASE DE RECHERCHE 1972-1980.

Dans les années 1970, nous l'avons déjà évoqué, répondant à une composante de fond de la société, la DGRST soutient des programmes relatifs au mode de gestion des ressources naturelles renouvelables et ce dans les zones qui à cet égard, paraissent critiques : géomorphologie, cartographie, météorologie, botanique historique, phytosociologie, zoologie sont mises à contribution. La Corse, les Dômes, le Briançonnais et la région Causse-Cévennes en constituent les supports concrets.

Par exemple sur le Causse du Larzac, l'INRA a pris en charge un domaine expérimental à la Fage et ce avec l'aide de la Confédération des producteurs de lait de brebis et industriels de Roquefort. Des recherches en matière de sélection laitière y sont entreprises, puis on se préoccupe de l'utilisation des parcours et de leur dynamique. Parallèlement, des recherches sur la dynamique des pelouses du Méjean et sur la croissance des troupeaux sont entreprises (CEPE-CNRS-INRA). Ainsi, sont recueillies dans des conditions expérimentales rigoureuses, un certain nombre de données de référence sur des zones jusqu'alors ignorées par la recherche. En particulier on se préoccupe de mettre au point des méthodes de mesure du potentiel que représentent les parcours, compartiments d'espaces apparemment peu ou mal utilisés. Progressivement, ces mesures se font en fonction des différents modes d'utilisation de l'espace et donc des modes d'élevage (notion d'interaction génotype-milieu...).

Deux ans après, une équipe d'économistes et un agronome de l'INRA se constitue pour répondre à une demande très globale de la DGRST : «Vers quel avenir social-économique-écologique, les régions marginalisées françaises se dirigent-elles ?» et choisit le Causse Méjean. Il s'agit d'une zone où les activités humaines sont en complète réorganisation et pour laquelle l'Administration considère que tout est réglé. Facile à délimiter et à caractériser du point de vue écologique, c'est un territoire où on pouvait d'emblée percevoir une vie sociale et une histoire assez spécifiques : l'analyse dans le champ des sciences sociales, du mode de mise en valeur du Méjean, par ce qui ressemblait à une société rurale locale, semblait être le terrain d'un dialogue futur avec les disciplines biologiques. Sur le plan scientifique, la pluridisciplinarité apparaissait jouable.

La gestion de l'espace s'exerçant en 1975 par l'intermédiaire, pour l'essentiel, des pratiques agricoles, dès 1975, une enquête exhaustive des exploitations agricoles a été réalisée avec l'approbation de l'Association et du GVA, ainsi qu'avec la participation de deux jeunes Causse-nards.

* A.D.A.S.E.A. : Association Départementale pour l'Amélioration des Structures d'Exploitations Agricoles.

Cette enquête portait sur le fonctionnement technique et économique de l'exploitation. Les économistes se sont faits agronomes et zootechniciens et inversement l'agronome s'est fait économiste. A travers une connaissance fine des séquences d'élevage et des séquences agricoles dans le temps et dans l'espace l'objectif de la recherche était de mettre en lumière la dynamique du rapport des éleveurs du milieu, dit naturel. Ainsi en fonction de la zone où se trouve l'exploitation, en fonction de son histoire récente ainsi que des projets à court et moyen terme de l'éleveur, il devenait essentiel d'analyser les modes d'élevage depuis la reproduction jusqu'à la commercialisation du ou des produits : lait, agneaux de 12 kg ou agneaux gris, brebis de réforme... agneaux de bergerie. En particulier l'alimentation et donc l'utilisation des terres qui en est la clef est apparu un des principaux éléments qui permettait de caractériser les systèmes de production.

L'enquête mettait aussi en évidence un triple système de contraintes auxquelles l'éleveur devait répondre :

— d'une part le milieu physique représente un sous-ensemble de contraintes dont l'exploitant doit tenir compte : milieu calcaire karstique, climat méditerranéen dont la rigueur est accentuée par l'altitude, absence généralisée de sols profonds, hétérogénéité du substrat (dolomie, calcaire en plaquettes, argiles de décalcification...), topographie relativement douce... végétation à dominante herbacée sur le Causse nu, végétation arborée sur le Causse boisé...

— d'autre part, l'environnement socio-économique proche ou lointain conditionne l'économie des exploitations : l'industrie du fromage de Roquefort explique la présence d'élevages laitiers apparemment prospères ; la politique de la montagne du Ministère de l'Agriculture et de la CEE oriente le développement des élevages et l'aménagement global de l'espace. Dans le même ordre d'idée l'existence du Parc National des Cévennes protège les espaces dénudés favorables à la présence du mouton.

— enfin, les projets de l'agriculture, eux-mêmes résultant du passé récent de l'exploitation constituent un des facteurs déterminants de la dynamique de l'exploitation : capacité d'accumulation monétaire, endettement résultant des investissements antérieurs, aides, subventions, prêts liés à une politique d'incitation, orientent plus sûrement les systèmes de production que toute mesure répressive ou directement contraignante.

Passant du niveau exploitation au niveau espace régional l'analyse historique sur période longue ou sur des périodes plus récentes et plus courtes de la manière dont la société rurale caussenarde a géré son espace et donc de la manière dont le contrôle social s'est exercé, confrontée à une analyse de la dynamique actuelle du système écologique économique et social «Méjean», a permis de rendre compte des différentes dynamiques en cours, des enjeux conflictuels sur l'espace Méjean des contradictions à court moyen ou long terme que la société rurale locale caussenarde telle qu'elle se manifestait devrait bien, tôt ou tard, résoudre.

Ainsi, on pouvait relever dès 1975 des difficultés liées au foncier et des difficultés liées aux techniques mises en oeuvre. On observait déjà un accroissement très rapide de la rente foncière due à la concurrence entre usagers agricoles et non agricoles et surtout, à la relative prospérité des systèmes de production mis en place grâce aux actions de l'État. Les valeurs foncières ne reflètent plus la productivité de la terre, toute installation de jeunes n'héritant pas la terre est quasiment impossible dans les conditions socio-économiques actuelles.

Dans la même perspective, des grands domaines appartenant à des non agriculteurs étaient susceptibles de quitter le secteur agricole.

De même se faisaient jour des difficultés inhérentes aux techniques mises en oeuvre et à la dynamique des systèmes de production qui en résultent. La charge ovine sur les parcours ayant globalement tendance à diminuer, ceux-ci avaient déjà tendance à s'embroussailler et à se fermer. Simultanément, les éleveurs étaient à la recherche de terres cultivables pour, entre autres, compenser cette perte d'unités fourragères. Sur le plan génétique également, les éleveurs étaient à la recherche d'animaux plus performants mais ils souhaitaient également moduler cet accroissement de productivité en conservant différentes formes de rusticités, ce qui permettait en fonction du type d'élevage de valoriser les maigres parcours.

Enfin le problème du gardiennage se posait également, comme facteur limitant. Les bergers sont de plus en plus rares, la pénibilité de leur tâche est de plus en plus mal supportée par les jeunes. La clôture est une solution mais elle implique une meilleure connaissance du comportement des troupeaux en l'absence de gardiennage.

Sur un autre plan le développement de l'accueil à la ferme et de différentes activités liées au tourisme, dans le cadre de l'Association, permet aux femmes d'accroître leur revenu, mais également de s'ouvrir à une vie sociale plus large. Leurs aspirations évoluent, les modes de vie changent, l'organisation du travail également. Par contre coup le système de production agricole se transforme.

Dans le cadre du GVA et de l'Association des journées de formation et d'information ainsi que des voyages sont organisés. On compare avec d'autres régions. Collectivement, les Causseards réinventent une vie sociale qui leur est propre et cela engendre une dynamique locale nouvelle, éventuellement source de conflits entre les diverses couches d'éleveurs et entre les classes d'âge.

Les difficultés que nous venons d'énumérer et qui posent à terme la question de la reproductibilité du système Méjean, vont être renforcées par l'intervention d'éléments extérieurs au plateau proprement dit. Ainsi, les industriels de Roquefort sont confrontés à une production de lait très importante, résultant directement de l'amélioration des performances laitières des brebis. La commercialisation du fromage ne semble pas avoir suivi cette évolution. Une partie du lait est transformée en poudre, puis exportée vers l'Italie... La réduction de la période de collecte du lait à partir du mois de juillet en est une première conséquence. Les éleveurs seront amenés à avancer de quelques jours voire une à deux semaines l'agnelage, ce qui entraînera des charges supplémentaires pour l'alimentation hivernale du troupeau et par conséquent une baisse du revenu net agricole.

La baisse (même modérée en francs courants) prévisible sur la viande de mouton, faisant suite à l'intégration de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, devrait en bonne logique se traduire par une modification des décisions des éleveurs : augmentation du troupeaux, achats d'aliments surpâturage de certains parcours (les meilleurs ou les plus proches du siège de l'exploitation) avec les transformations écologiques que cela peut comporter, création d'ateliers d'engraissement, meilleure maîtrise de la commercialisation.

De même, le renchérissement du coût de l'énergie en se répercutant sur le coût des carburants, de l'alimentation du bétail et des engrais ne peut qu'alourdir les charges.

Dans tous les cas, le niveau de revenu, si les prix à la production n'augmentent pas, ne peut que baisser.

Pour des raisons économiques déjà énoncées (augmentation du coût du foncier...) et pour des raisons inhérentes à la dynamique sociale locale (souhait de la majorité des Causseards de rompre l'isolement et entre autres de renforcer la maille du peuplement en favorisant au maximum

les nouvelles installations), la solution qui consiste à agrandir la superficie utilisée n'est plus acceptable. Reste alors la nécessité d'intensifier et/ou d'accroître les activités sur l'exploitation pour un même nombre d'U.T.H.

Face à tous ces problèmes, les éleveurs du Méjean sont amenés à élaborer eux-mêmes des éléments de solution. Des exploitations se regroupent en GAEC informels, pour valoriser le travail et les compétences de chacun. Ils font débroussailler leurs parcours au bulldozer. Les subventions du FEOGA les y incitent. Néanmoins, la repousse de l'herbe n'est pas toujours ce qui était espéré et les risques d'érosion sont difficiles à évaluer. Le broyage de cailloux permet également d'accroître la surface cultivable mais son extension reste limitée.

La fin des années 1970-1980 marque ainsi la nécessité d'augmenter et d'améliorer les ressources fourragères pour le troupeau, dans un contexte économique où, comme nous l'avons déjà dit, les charges d'exploitation augmentent et où les prix à la production stagnent. On comprend, dès lors, les efforts des éleveurs pour obtenir des aides pour défricher les zones envahies de ligneux. Les tentatives actuelles de zonage de l'espace répondent bien à ce besoin : «décrocher» des subventions pour l'aménagement de vastes espaces par le reboisement des zones jugées peu intéressantes du point de vue pastoral et le défrichement et l'amélioration des parcours «estimés» les meilleurs.

Mais on peut alors se demander quel type de défrichement ou d'action sur de milieu peu productif on peut réaliser, pour qui, à quel prix, et pour aboutir à quel type de ressources fourragères que l'on utilisera de quelle manière ? Les systèmes de production qui seront induits par ces différents aménagements et les types d'éleveurs qui en résulteront constitueront un des éléments du système caussenard de demain.

Quoi qu'il en soit à l'aube des années 1980, l'écosystème Méjean, société rurale caussenarde comprise se trouve dans une impasse. Même si les éleveurs individuellement ou en groupe mènent leur propre recherche, il est de plus en plus souhaité du moins au niveau du GVA de l'Association un resserrement des liens avec les chercheurs.

Lorsqu'en 1981 le CNRS, par l'intermédiaire du PIREN* décide de soutenir une action visant à mettre au point une méthode d'observation du changement écologique, économique et social s'appuyant sur le Causse Méjean, ainsi que sur les recherches menées à la Fage, les Causse-nards et une partie des chercheurs se trouvaient dans des conditions favorables pour travailler véritablement ensemble. Un véritable processus de Recherche-Développement allait s'engager.

C — UNE PHASE DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT À PARTIR DE 1980.

De fait, les évolutions perçues à travers le diagnostic évoqué n'ont pas la même signification pour un éleveur, un forestier, un touriste. Les échelles de temps, les seuils quantitatifs, les processus, les torts causés à l'environnement diffèrent suivant les catégories sociales. Il est alors urgent de proposer des mesures rigoureuses à ces diverses appréciations subjectives. Ainsi on est mieux armé pour donner aux contradictions relevées une valeur plus

objective : contradiction entre les usages que les différents acteurs sociaux veulent affecter aux différentes composantes du milieu naturel et contradictions entre ces usages et les conditions de reproduction de ce milieu naturel en tant que tel.

Or la problématique poursuivie à travers l'observation du changement écologique, économique et social en définissant les systèmes de contraintes dans lesquels s'inscrivent l'action de l'homme (groupes sociaux et institutions) et l'évolution du milieu, doit repérer les contradictions qui existent entre les évolutions constatées et les objectifs eux-mêmes ; cela conduira à la mise en place de dispositifs d'observations permettant de suivre avec précision les évolutions controversées afin d'en prendre une réelle mesure et d'en comprendre les mécanismes, ceci dans le but de susciter soit des recherches nouvelles, soit des mesures réglementaires permettant de dépasser — ou à défaut de dépasser — la contradiction, si nécessaire.

Une telle problématique ne pouvait mieux s'inscrire dans le contexte des inquiétudes pour leur propre avenir manifestées par les Causse-nards.

Quelles sont les conséquences des nouvelles pratiques agricoles sur l'évolution des pelouses en fonction des modes d'élevage ? Que peut-on dire de l'érosion dans le cas des fortes pentes ainsi que des propriétés physiques et chimiques des sols. Comment évoluent l'économie de l'eau et le cycle de la matière organique ? Quel est l'impact sur le milieu de la sélection impliquée sur les animaux menée par les éleveurs ? Par voie de conséquence, quels modèles de gestion, non dommageables pour ce milieu peut-on concevoir, compte-tenu des contraintes socio-économiques auxquelles les Causse-nards doivent faire face. Le projet est ambitieux mais peut aboutir, dans la mesure où les différentes parties prenantes du Causse, dont les éleveurs, seront impliquées dans cette recherche.

a) Un dispositif de recherches en prise sur le le développement.

Il va de soi que pour mettre en oeuvre une telle démarche il était essentiel de constituer une équipe pluridisciplinaire. En l'occurrence c'est un sociologue rural qui est à l'origine de cette constitution. A l'équipe d'économistes, d'agronomes et d'écologues précédents se sont joints des spécialistes de géographie physique et humaine et des forestiers, ainsi que les responsables scientifiques du Parc National des Cévennes et de la Cellule Inter Parcs. L'important était d'obtenir le maximum d'intégration et donc de questionnement interdisciplinaire. Il fallait également insérer dans le processus de recherche l'ensemble des acteurs économiques : éleveurs au premier chef, autres groupes sociaux mais aussi profession agricole et D.D.A., institutions diverses telles que le Parc National des Cévennes. En bonne logique une analyse critique sur cette Recherche-Développement devrait couronner l'édifice.

Concrètement les recherches actuelles s'articulent de la manière suivante :

1. Approfondissement des mécanismes liés à l'environnement socio-économique global.

Dans la première phase de recherche ces mécanismes avaient été insuffisamment abordés. En effet, le niveau local avait été privilégié dans la mesure où l'on voulait insister davantage sur la marge de manoeuvre dont disposait la société rurale locale pour gérer son espace. Néanmoins, il importe de préciser l'impact de la Politique Agricole Commune, de la politique de la Montagne, de l'évolution des prix des facteurs et des produits sur l'évolution des systèmes de production et sur le fonctionnement de la société rurale locale dans son rapport au milieu.

Simultanément, il apparaît urgent de faire une analyse systématique des flux économiques dans la zone étudiée

* Programme interdisciplinaire de Recherche sur l'environnement.

pour mieux situer ce petit sous-ensemble économique et social.

Ces déterminismes macro-économiques vont influencer sur les pratiques techniques mises en oeuvre et en dernier ressort sur l'évolution du milieu physique et humain. Le problème de la quantification est ainsi posé.

2. Mise en place de mesures plus objectives de l'évolution du milieu physique et humain.

Les systèmes de productions agricoles ont une dynamique propre dont les effets sur le milieu ont déjà été repérés. L'augmentation corrélative des coûts de production et la nécessité pour les éleveurs d'accroître et la productivité du travail et la productivité de la terre conduit ceux-ci à des innovations techniques susceptibles de poser problème à moyen et long terme : les défrichements, le broyage des cailloux, la dégradation des parcours, leur fertilisation, les actions de zonage de l'espace auront à plus ou moins brève échéance des effets sur cet écosystème que l'on prétend fragile.

La politique locale d'accueil des jeunes conditionnée par l'accès au foncier et les aides diverses mises en oeuvre représentent un autre aspect de la gestion collective de l'espace. L'impact des techniques mises en oeuvre dans ce contexte doit être pris en compte.

En conséquence, il apparaît indispensable d'évaluer scientifiquement les conséquences des pratiques agricoles et plus spécialement de celles qui sont en train de voir le jour.

Différents aspects sont abordés : l'érosion dans le cas des versants, la composition chimique des horizons des sols (pH, matières organiques, cations, oligo-éléments, etc.), les propriétés physiques et chimiques des sols, les qualités agricoles des sols.

Ces mesures sont réalisées sous forêt de pins et chêne blanc, dans les zones fraîchement défrichées, non cultivées mais pâturées (avec ou sans fertilisant), et dans la zone défrichée, cultivée et fertilisée. Le ruissellement et les transports solides sont mesurés sur des parcelles où sont présentes les différentes pentes, travaillées selon les méthodes locales.

Parallèlement, l'aspect géomorphologique est intégré par le biais d'une étude des dynamiques froides qui semblent s'exercer sur les couches superficielles des sols sur ce plateau d'altitude moyenne relativement élevée. Une bonne connaissance de ces dynamiques doit conduire à un choix raisonné des interventions (mécaniques ou autres) sur le milieu. Or la tentation est grande d'appliquer les méthodes agricoles classique sur des pelouses et des sols peu stables... Ceci implique d'ailleurs une meilleure connaissance du climat et conduit les chercheurs à installer une petite station d'enregistrement météorologique.

Sur le plan de la végétation la carte géologique du plateau existe et des expériences de fertilisation de certains types de parcours avaient déjà été réalisées dans la période précédente. Néanmoins, l'insertion de ces parcours fertilisés dans le cycle de pâturage de l'éleveur n'avait pas encore été prise en compte. Avec l'aide de la D.D.A. et de la Chambre d'Agriculture trois parcelles de grande dimension sont installées chez cinq éleveurs : un protocole d'observation expérimentale sur trois ans de l'évolution de ces parcelles fertilisées suivant différentes doses et pâturées suivant une certaine rotation permettra de mieux connaître la réaction des différents types de parcours à ce mode d'intervention et ce en fonction du mode de conduite du troupeau.

Un problème important reste encore insuffisamment étudié : c'est celui de l'aptitude des différentes zones du Méjean à porter des forêts : les expériences de reboisement des années 1955-65 ne semblent pas toujours concluantes

mais il se peut que le choix des essences ait été mauvais. Une évaluation de la productivité des différents boisements est en cours. La possibilité d'aménager des parcours sous forêts sera également prise en compte.

Enfin, au niveau des exploitations proprement dites il est procédé à une actualisation de l'enquête menée en 1975 pour voir en quoi les systèmes de production répétés et donc les technologies mises en oeuvre ont évolué et à quelle logique cette évolution obéit : entre-autres on s'efforce de faire le bilan (et de l'expliquer) des changements des pratiques culturales amorcées depuis 1975.

3. Intégration des différentes parties prenantes directement concernées par la gestion de l'espace Méjean.

La période de recherche (1975-80) a permis d'établir des relations fructueuses entre le Groupement de Vulgarisation Agricole et l'Association le «Méjean» : au sein de ces groupements, représentatifs des couches sociales majoritaires, issues des couches d'agriculteurs moyens des années 1950 et qui ont tout misé sur la modernisation et le développement de l'élevage du mouton, s'élaborent des projets collectifs nombreux : il était essentiel qu'ils soient parties prenantes de la réflexion pour l'élaboration et la poursuite du programme de recherche et surtout pour assurer un minimum de pérennité à l'observation de leur propre évolution. Il en est de même au niveau départemental de la Chambre d'Agriculture, de la D.D.A., de l'Office National Forestier, de la D.D.E., et aussi du Parc National des Cévennes.

Non seulement il faut préparer la structure institutionnelle qui devra en théorie prendre la suite de l'actuel programme Causse-Cévennes pour assurer le suivi des observations et des recherches complémentaires qu'il implique, mais aussi il faut que cet ensemble de liaisons avec les Administrations et les organisations locales fasse partie du dispositif de recherche : les différentes perceptions de l'espace des Administrations et organisations locales, même contradictoires sont facteur d'évolution. A ce titre elles sont l'objet de recherche.

Pratiquement, tous les thèmes de recherche une fois qu'ils ont été identifiés, ont été soumis à l'appréciation et à la critique éventuelle des représentants du G.V.A., de l'Association «le Méjean» et des Organismes Administratifs ou para-administratifs concernés. Pour certains thèmes retenus, notamment ceux qui ont une implication directe en terme d'expérimentation en semi-vraie grandeur des financements de ces mêmes organismes ont été obtenus. L'objectif poursuivi est de préparer les conditions d'une auto-observation des changements par les organisations locales.

b) Un essai de transfert des méthodes d'observation.

Les mesures qui seront réalisées, l'analyse permanente des différentes conceptions de la gestion du milieu qui caractérise à chaque étape les différentes parties prenantes et des actions concrètes engagées par chacun des acteurs, conduisent à une réflexion approfondie sur la signification socio-économique des dynamiques en cours et bien entendu sur leurs effets sur la société locale et sur le milieu physique.

Mais d'un autre point de vue, la mise en place de ce vaste dispositif de recherche, qui bénéficiera également des travaux menés à partir du domaine de l'INRA, à la Fage, sur le Larzac, permettra aux éleveurs et aux responsables locaux de l'agriculture, grâce aux éléments mesurés, de gérer leur espace individuellement et collectivement en connaissance de cause avec le minimum de dommages au milieu tout en tenant compte des contraintes socio-économiques irréductibles. Du même coup on répond aussi aux objectifs poursuivis par la mise en place de l'Observatoire du Chan-

gement Écologique, Économique et Social, à condition que les différentes analyses conduisent à identifier des ensembles de critères révélateurs de ce changement.

En impliquant les différentes catégories d'acteurs dans cette démarche et donc en assurant simultanément la transmission des résultats de la recherche aux principaux acteurs sociaux concernés on contribue d'une part à rendre plus transparente la situation choisie, d'autre part à mettre en place les recherches qui apparaissent les plus urgentes à cet ensemble de parties prenantes pour résoudre, ou déplacer dans les plus mauvais des cas, comme nous le disions plus haut, ces contradictions.

Cette transparence rend service également à la société englobante puisque cela doit permettre, en théorie du moins, de mieux évaluer les seuils critiques écologiques, économiques et sociaux au-delà desquels une évolution sera coûteuse pour la collectivité. En tout cas elle contribue à renforcer l'autonomie des sociétés rurales, dans un monde où le système économique tend à la centralisation.

De cet équilibre perpétuellement remis en cause (toute dynamique quelle qu'elle soit contient en elle-même ses propres contradictions qu'il faut résoudre d'une manière ou d'une autre) peut naître un mode de développement spécifique aux Causse Méjean. D'une appréciation subjective des contradictions on devrait passer à une évaluation plus objective avec l'éventualité d'une modification des rapports de pouvoirs de certains groupes sociaux ou d'individus détenant l'information surtout si, comme nous le disions plus haut, tout est mis en oeuvre au niveau de la diffusion ou de la transmission des connaissances pour assurer cette transparence évoquée précédemment.

Sur un autre plan la recherche devrait également y trouver son compte : le processus mis en oeuvre conduit nécessairement à une redéfinition des problématiques selon une démarche dialectique allant en permanence de la recherche vers le développement et inversement : les problèmes du développement entraînent un questionnement en terme de recherche fondamentale et appliquée, mais inversement ce questionnement peut être réactualisé par les chercheurs eux-mêmes, compte tenu de l'état d'avancement des connaissances, des méthodes et des analyses critiques élaborées sur ces mêmes modèles de développement des zones difficiles.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous avons essayé de rendre compte dans ce qui précède d'un processus d'émergence d'une Recherche-Développement. Ce type d'intervention est en cours et l'on ne peut

présumer de ses résultats. Pour le moment la Recherche peut s'exprimer dans les publications réalisées par l'Association (cf. bibliographie) et l'on peut se réjouir qu'une grande partie des analyses produites soit reprise dans le discours tenu par les différentes catégories d'éleveurs. Enfin, le fait que l'Association ait accepté de vendre et donc de diffuser le produit critique des premières recherches, traduit l'intérêt que les Causse Méjean portent à ce processus informel de Recherche-Développement.

Cependant on en mesure mal les implications économiques, sociales et culturelles. A-t-on repéré des effets pervers ? Quels seront les laissés pour compte de ce type de recherche ? Ou au contraire est-ce que chaque couche sociale de la paysannerie trouvera l'appui nécessaire pour mieux maîtriser sa propre évolution et élaborer avec les autres un mode de vie original et enrichissant ? Sur un autre plan on peut se demander quelles seront les retombées en termes de recherche fondamentale ? Est-ce que l'on ne passe pas, ce faisant, à côté d'intuitions géniales qui permettraient un saut qualitatif, que l'association avec le développement rend difficile ?

Toutes ces questions méritent qu'on y prête attention. En tout cas le Causse Méjean constitue à cet égard un exemple d'expérimentation sociale intéressant à suivre.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- BRUN A., CHASSANY J. P., OSTY P. L., PETIT F. E., 1978. — Le Causse Méjean.
1. Éléments d'histoire agro-écologique. Contrôle social et gestion de l'espace.
 2. Exode rural et utilisation du territoire de 1850 à nos jours.
 3. De la crise des années 50 aux perspectives actuelles.
 4. Élevage et Éleveurs en 1975.
 5. Annexe méthodologiques : quelques possibilités de télédétection appliquées à l'inventaire du milieu naturel.
- Montpellier : INRA - Économie et Sociologie rurale.
- BRUN, A., CHASSANY J. P., OSTY P. L., PETIT F. E., 1979. — L'utilisation des terres peu productives : Le Causse Méjean in : Recherches Économiques et Sociales - Revue du CORDES n° 15, juillet 1979.
- JOLLIVET M., 1980, 1981, 1982. — Programme Causse-Cévennes : observation du changement écologique, économique et social (Action PIREN).
- projet d'action de soutien programmée, 1980.
 - rapports d'activités, 1981 et 1982.
- CHASSANY J. P., 1982. — Des chercheurs de l'INRA sur le Causse Méjean. — In : Le Causse Méjean. Élevage et tourisme. (Édition GVA du Causse-Méjean. Association Le Méjean).